

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 17 janvier 2022

Présents : Mme RAOUX (Présidente) MM. BES, RAIGE-VERGER, ZANDOMENEGHI

Excusés MM. LE GALL,

CORRESPONDANCE

JS APT : Reçu votre courrier demande de modification de match, refus de la commission ce jour-là vous jouez un ¼ de finale de coupe

BOXELAND CLUB ISLOIS : Reçu feuille de match U12F

U.S. EYGALIERES : Reçu votre courrier demande de modification de match, refus de la commission ce jour-là se joue 1/2 de finale de coupe Amitié

FC CHEVAL BLANC : Reçu votre courrier d'accord, mais refus de la commission ce jour-là se joue 1/2 de finale de coupe Amitié

SC COURTHEZON : Reçu votre courrier + justificatifs cas covid

RC B BOLLENE : Reçu votre courrier absence au match dû aux cas COVID, cependant il manque les justificatifs pour les cas avérés

CALAVON FC: Reçu votre courrier, la commission souhaite un prompt rétablissement à votre joueuse

US CADEROUSSE : Reçu votre courrier match non joué défaut pass sanitaire

ETOILE D'AUBUNE : Reçu votre courrier problème FMI

ORANGE FC : Reçu votre courrier

FCF MONTEUX: Reçu feuille de match U12F manque le score

CHAMPIONNAT Séniors F A 11

Match N° 24215008 : SC COURTHEZON / EMAF LES ANGLES, se jouera le dimanche 20 février 2022 à 10H30 stade de la Roquette Courthezon